

8 septembre 2019

## Bretagne. Tourisme : l'environnement, passage obligé



Le pavillon « Ports Propres » flotte notamment au port de plaisance de Roscoff. DR

**La saison a été bonne : 74% des professionnels bretons du tourisme en sont satisfaits. Cette offre touristique passe aussi par l'environnement, comme pour les ports ou les festivals.**

Ils contribuent à l'attractivité touristique de la Bretagne. Les ports de plaisance ont le souci de limiter les pollutions dues aux bateaux qu'ils accueillent. En moins de trois ans, douze d'entre eux ont reçu la certification européenne Afnor « ports propres ». Les derniers en date, en 2019, ont été les deux ports de plaisance de Brest (Finistère) et celui de Saint-Cast (Côtes-d'Armor).

### Des « eaux noires » polluantes

« **L'objectif est d'avoir au minimum vingt ports certifiés d'ici fin 2020** », indique Rozenn Tanguy, déléguée générale de l'Association des ports de plaisance de Bretagne. Au total, une trentaine de ports sont aujourd'hui engagés dans cette démarche. Les eaux des toilettes et des WC, les « eaux noires », sont considérées comme particulièrement polluantes. Elles représentent un risque sanitaire pour l'homme si elles sont rejetées près des côtes ou dans des zones de mouillage fréquentées. Elles peuvent favoriser le développement de bactéries et de virus, mais aussi la présence de parasites, de résidus de médicaments, dans les eaux de baignade et les réseaux d'alimentation d'eau potable.

### Un effort de formation

« **Un port propre dispose obligatoirement d'une pompe à eaux noires** », signale Rozenn Tanguy. Elle permet de vider la cuve à eaux noires qui équipe obligatoirement les bateaux de plaisance récents, c'est-à-dire construits à partir de 2008, s'ils comportent des toilettes. Les eaux de lavage, les « eaux grises », favorisent le développement et la prolifération des algues. « **Les ports mènent des actions de sensibilisation auprès des plaisanciers pour qu'ils utilisent des produits écolabellisés, qu'il s'agisse des gels douche ou des lessives** », souligne Rozenn Tanguy.

Les aires de carénage sont déjà très réglementées. Elles doivent disposer d'un système de filtration empêchant le rejet à la mer des eaux polluées. Un point propre, avec tri sélectif, doit faciliter la gestion des déchets dangereux (huiles, peintures, produits antifouling). Il existe de plus en plus de bornes de collecte des fusées de détresse périmées, des piles usagées ou des bidons de plastique vides.

Enfin, à l'initiative des mairies, le tri sélectif des déchets ménagers se développe. Ainsi, au port de Larmor, une benne collecte les déchets verts des plaisanciers. En l'occurrence, les épiluchures de légumes.

Une formation « ports propres » devrait voir le jour début 2020. Elle sera organisée, dans un port certifié, sur trois jours. Trois formateurs bretons viennent d'être accrédités pour la dispenser. La formation s'adressera aux personnels portuaires, aussi bien salariés de droit privé que fonctionnaires territoriaux.